



PROJET DE  
**STOCKAGE SOUTERRAIN  
DE GAZ NATUREL**  
SALINS DES LANDES

**Dossier du  
maître d'ouvrage  
pour le débat public**

Octobre 2011





# SOMMAIRE

|           |   |
|-----------|---|
| 5         | Préface   |
| 6         | En bref...  |
| <b>9</b>  | <b>Le gaz naturel au cœur des enjeux énergétiques</b>   |
| 10        | Le gaz naturel et nos besoins énergétiques  |
| 16        | Le gaz naturel dans les politiques énergétiques européenne et française                                       |
| 21        | Les perspectives de croissance du gaz naturel et les conséquences sur les infrastructures gazières françaises |
| 26        | Les besoins de stockage souterrain du gaz naturel   |
| 30        | L’approvisionnement en gaz naturel : une priorité stratégique pour EDF  |
| <b>35</b> | <b>Les objectifs et les caractéristiques du projet</b>  |
| 36        | La genèse du projet   |
| 40        | Une première phase d’exploration du sous-sol  |
| 44        | Le projet « Salins des Landes »   |
| 51        | La création du stockage de gaz naturel  |
| 55        | Le stockage en phase d’exploitation   |
| <b>61</b> | <b>Les effets potentiels du projet</b>  |
| 62        | Le sud des Landes, territoire du projet   |
| 67        | Le respect du milieu humain   |
| 76        | La préservation de l’environnement  |
| <b>89</b> | <b>Conclusion &amp; annexes</b>   |
| 90        | Et après...   |
| 92        | Le Groupe EDF   |
| 96        | Les études réalisées ou en cours  |
| 97        | Glossaire   |



## PRÉFACE



### Chère madame, cher monsieur,

Le 20 avril 2011, conformément à l'article L.121-8 du code de l'environnement, EDF a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) pour son projet de stockage souterrain de gaz naturel « Salins des Landes ». La CNDP, organisatrice et garante de la qualité, de la rigueur et de la légalité des débats publics, a décidé le 4 mai 2011 d'organiser un débat sur ce projet. Il est maintenant lancé et votre participation est attendue.

Afin de vous permettre de participer de façon active à ce débat, le présent dossier expose l'ensemble des caractéristiques du projet et de ses implications sur les plans géographique, écologique, technique, économique et social. Nous l'avons voulu accessible à tous, précis et le plus complet possible pour enrichir notre dialogue avec vous et les autres acteurs du territoire des Landes.

Le projet « Salins des Landes » participera au développement des capacités de stockage de gaz naturel en France. Dans le cadre d'une utilisation respectueuse des meilleures normes environnementales, « Salins des Landes » contribuera pour EDF et ses clients à :

- ✦ assurer la sécurité et la compétitivité des approvisionnements en gaz naturel ;
- ✦ faire face aux besoins d'alimentation des centrales thermiques qui utilisent le gaz naturel pour produire de l'électricité, et en particulier permettre d'adapter leur niveau de production en fonction des variations de production des énergies renouvelables (éolien et photovoltaïque).

Le développement de stockages de gaz naturel est une des orientations du Plan indicatif pluriannuel des investissements dans le secteur du gaz pour la période 2009 – 2020 présenté au Parlement français en juin 2009. Il est également une des priorités de la politique énergétique de l'Union européenne.

Le débat est un moment important d'échanges avec l'ensemble des acteurs concernés par « Salins des Landes ». Il a pour objectif de préciser la portée du projet d'EDF, les enjeux et les défis collectifs tant dans les domaines de l'énergie que de l'aménagement et du développement durable de votre territoire. Il permettra d'éclairer le processus de décision ultérieur pour la réalisation de cet investissement.

Ce débat public est le second organisé sur un projet d'infrastructure gazière développé par EDF, après celui conduit sur le projet de terminal méthanier du port de Dunkerque qui a permis d'améliorer le projet initial et finalement de décider sa réalisation.

Nul doute que le projet de stockage souterrain de gaz naturel « Salins des Landes » sortira enrichi de votre participation au débat public. Nous abordons cette étape avec un esprit d'ouverture vis-à-vis des engagements qu'EDF pourrait être amené à prendre pour faire de ce projet une réalisation exemplaire, respectueuse de la sécurité et du cadre de vie des Landais.

**Bruno Lescœur**  
Membre du comité de direction d'EDF  
en charge du Gaz et de l'Europe du Sud

## EN BREF...

### **Pourquoi stocker du gaz naturel ?**

Essentiellement pour trois raisons :

1. Notre consommation de gaz naturel varie selon les saisons : on consomme plus de gaz en hiver (pour se chauffer) qu'en été. Elle varie même selon les jours : on consomme plus de gaz la semaine que le week-end ; voire même selon les heures : pics du matin et du soir.
2. Le gaz naturel est importé de pays producteurs lointains ; nous devons disposer de réserves sur notre territoire national pour faire face à la défaillance éventuelle d'un fournisseur ou à des tensions géopolitiques.
3. Enfin, le gaz naturel est utilisé pour produire de l'électricité. Les centrales thermiques au gaz sont particulièrement aptes à démarrer rapidement lors des creux de production des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque) ; or ces dernières sont appelées à prendre une part de plus en plus importante pour répondre aux enjeux du développement durable.

### **Pourquoi dans les Landes ?**

Dans le sous-sol du Sud des Landes, plusieurs dômes de sel ont été identifiés, structure géologique relativement rare.

Le sel présente plusieurs propriétés physiques adaptées au stockage de gaz naturel. Il est étanche au gaz. Il est résistant et peut supporter des fortes variations de pression liées aux mouvements du gaz naturel dans les cavités. Il se dissout dans l'eau, ce qui permet de créer des cavités en grande profondeur de façon simple et naturelle.

EDF a obtenu en 2009 un permis de recherche du ministère en charge de l'énergie pour affiner sa connaissance du sous-sol landais. Les études préliminaires et un premier forage d'exploration réalisé en 2010 sur la commune de Pouillon ont permis de vérifier la présence de sel s'étendant sur une hauteur importante avec des caractéristiques adaptées au stockage de gaz naturel.

## Pourquoi EDF ?

Dans le cadre de la libéralisation du marché de l'énergie, EDF peut fournir à ses clients non seulement de l'électricité mais aussi du gaz.

De plus, parallèlement à son engagement dans les énergies renouvelables, EDF construit des centrales de nouvelle génération pour produire de l'électricité à partir du gaz naturel, car elles sont capables de prendre très rapidement le relais quand il n'y a plus de vent ou que le soleil se cache.

EDF a engagé divers projets industriels (terminal méthanier, stockages, etc.) sur l'ensemble de la chaîne gazière pour sécuriser ses approvisionnements en gaz naturel. Avec ces projets, EDF sera en mesure de conclure des négociations directes avec les producteurs et d'améliorer la sécurité et la compétitivité de ses approvisionnements.

## Pourquoi un débat public ?

Conformément aux dispositions de l'article L.121-8 du code de l'environnement, tout projet industriel dont les bâtiments et infrastructures ont un coût prévisionnel supérieur à 300 millions d'euros doit faire l'objet d'une saisine de la Commission nationale du débat public.

EDF a saisi la Commission nationale du débat public le 20 avril 2011 et, lors de sa réunion du 4 mai 2011, celle-ci a décidé que ce projet devait faire l'objet d'un débat public. Elle en a confié l'animation à une Commission particulière présidée par Monsieur Claude Bernet.

Le débat public est une occasion d'informer et une étape essentielle de la concertation sur un projet. Il se déroule en amont de la décision du maître d'ouvrage qu'il contribue à éclairer sur l'insertion du projet dans son environnement.

